

**INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION SENIORS MESSIEURS
PHASE INTER REGIONALE**

**SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2019
AU GOLF DE SABLE-SOLESMES (72)**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.

Le nombre d'équipes sera limité à 18 (6 pour la Bretagne, 6 pour le Centre Val de Loire et 6 pour les Pays de la Loire.

Chaque Région détermine ses critères de sélection des clubs pouvant participer à cette épreuve.

Pour les équipiers : voir le règlement général des épreuves par équipes du vade-mecum 2019.
Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Epreuve non-fumeur : voir §1.2-2 (1-5)

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 tours :

- 6 Simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
- Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus

Montée en Division Nationale : selon le quota fédéral accordé en 2019 pour l'inter région Ouest, **les 2 premières équipes** du classement final de l'épreuve monteront en 4^{ème} division (Vade-mecum fédéral 2019 page 129)

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve soit le 28 août 2019 minuit.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard le 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve soit le 20 septembre 2019 minuit.**

Droits d'inscriptions : **200 Euros par équipe**

Forfait : Voir § II-2 / FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.